

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Seclira SG

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: BE2025-0002

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0034100-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	SECLIRA SG, SYSTORA SG, STENDUR SG SECLIRA SG, SYSTORA SG, STENDUR SG
---------------------------------	--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	BASF Belgium Coordination Center,
	Adresse	Scheldelaan 600 2040 Antwerpen Belgique
Numéro de l'autorisation		BE2025-0002
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0034100-0000
Date de l'autorisation		21/02/2025
Date d'expiration de l'autorisation		21/02/2030

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	BASF Corporation
Adresse du fabricant	100 Park Avenue –Florham Park – 07932 New Jersey États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	BASF Corporation site 1 Gowan Milling Llc - 12300 E County 8th St, AZ 85365 Yuma États-Unis d'Amérique BASF Corporation site 2 BASF St Louis - 2090 Fenton Logistics Park, MO 63026 Saint Louis États-Unis d'Amérique BASF Corporation site 3 BASF St Louis - 3568 Tree Court Industrial Blvd, MO 63122 Saint Louis États-Unis d'Amérique BASF Corporation site 4 S.T.I. Solfotecnica Italiana S.p.A. - Via Torricelli 2, Cotignola 48121 Ravenna Italie BASF Corporation site 5 SBM Formulation Manufacturing Plant - ZI Avenue Jean Foucault - CS621 34500 Beziers France BASF Corporation site 6 Schirm GmbH - Mecklenburger Strasse 229, 23568 Lübeck Allemagne BASF Corporation site 7

	<p>BASF HELLAS SA, Street 1 & A2, VIPETH Sindos, 570 22 Thessaloniki Grèce</p> <p>BASF Corporation site 8 FormiChem GmbH, Anna-von-Philipp-Str. B 33, 86633 Neuburg a.d. Donau Allemagne</p>
--	--

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Dinotéfurane
Nom du fabricant	LKC Chem-Regs Ltd (Acting for Mitsui Chemicals Crop & Life Solutions, Inc. (Japan))
Adresse du fabricant	Marine House, Clanwilliam Place 2 Dublin Irlande
Emplacement des sites de fabrication	Mitsui Chemicals Crop & Life Solutions, Inc. site 1 Mitsui Chemicals Inc./Omuta Works, 30 Asamuta-Machi, Ohmuta Shi, 836-8610 Fukuoka Japon

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dinotéfurane		substance active	165252-70-0		40 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

SG Granulé soluble dans l'eau

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P391: Recueillir le produit répandu. P501: Éliminer le contenu dans point de collecte de déchets dangereux ou spéciaux.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Lutte contre les insectes rampants en milieu urbain pour les professionnels et les professionnels formés

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Insectes rampants Stade de développement: adultes Nom scientifique: - Blattella germanica Nom commun: - Blatte germanique Stade de développement: adultes Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: adultes Nom scientifique: Lasius niger Nom commun: - Fourmi noire des jardins Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Convient pour une utilisation dans les bâtiments publics, y compris les hôpitaux, les hôtels et restaurants, les cuisines, dans l'industrie, y compris les usines de transformation des aliments et dans les bâtiments domestiques et les ménages.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Applications localisées et linéaires dans les fissures et les crevasses pour les insectes rampants à l'aide d'un pulvérisateur basse pression, sur des surfaces non poreuses.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Insectes rampants : diluer 35 g de produit dans 5 litres d'eau pour traiter une surface de 100 m ² . Efficacité résiduelle : jusqu'à 6 semaines contre les cafards, 4 semaines contre les fourmis. Nombre et fréquence des applications: Maximum de 2 applications par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés ; professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Dimensions des emballages : 100 g, 200 g, 300 g, 400 g, 500 g, 600 g, 700 g, 800 g, 900 g, 1 kg. Matériau d'emballage : flacons en polyéthylène haute densité (PEHD) ou en polypropylène (PP).

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

Seclira SG est destiné à une utilisation en intérieur dans les bâtiments urbains et s'applique de manière localisée et linéaire dans les fissures et les crevasses dans les petites zones où les insectes nuisibles rampants peuvent ramper et se cacher.

Pulvériser le produit uniquement vers le bas.

Une réduction de la population de nuisibles peut être observée au bout d'une à deux semaines après l'application du produit.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2.

Lutte contre les mouches domestiques en milieu urbain pour les professionnels et les professionnels formés

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Musca domestica</i> Nom commun: - Mouche domestique Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Adapté à une utilisation dans les bâtiments publics, notamment les hôpitaux, les hôtels et les restaurants, les cuisines, l'industrie, y

	compris les usines agroalimentaires, ainsi que dans les bâtiments domestiques et les habitations.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Applications linéaires pour les mouches avec un pulvérisateur à basse pression sur des surfaces non poreuses.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Mouches domestiques : diluer 20 g de produit dans 5 litres d'eau pour traiter une surface de 100 m ² . Efficacité résiduelle (surfaces non poreuses) : jusqu'à 6 semaines Nombre et fréquence des applications: Maximum de 2 applications par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés ; professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Dimensions des emballages : 100 g, 200 g, 300 g, 400 g, 500 g, 600 g, 700 g, 800 g, 900 g, 1 kg. Matériau d'emballage : flacons en polyéthylène haute densité (PEHD) ou en polypropylène (PP).

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

Identifier les endroits où se posent habituellement les mouches domestiques (notamment les embrasures des fenêtres et autour de celles-ci, ainsi que sur les murs ou les plafonds) et appliquer le produit de manière linéaire uniquement sur les surfaces non poreuses. Ne pas appliquer sur une large surface .

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Contre les mouches : vaporiser rapidement les surfaces non poreuses uniquement, de manière linéaire dans les endroits où les mouches se rassemblent ou se posent (notamment sur les surfaces murales chaudes, les embrasures de fenêtres, les tuyauteries, les fenêtres, les portes, les poutres au plafond).

Ne pas utiliser dans les abris pour animaux et les véhicules de transport d'animaux.

L'application du produit biocide doit se faire en présence du seul utilisateur professionnel dans la pièce, sans aucune autre personne.

Les zones traitées doivent être inspectées de nouveau au bout de 2 à 3 semaines. En cas d'importante infestation, une deuxième application peut être requise, notamment si le premier traitement a été perturbé, ou si certaines zones où circulent/se posent les insectes ont été oubliées lors de la première application.

Activité résiduelle : La durée de l'efficacité résiduelle du produit déposé varie en fonction de la propreté et de la nature de la surface sur laquelle il est appliqué et s'il est resté intact. Éviter les surfaces poreuses pour garantir la biodisponibilité du produit. Seclira SG présente une activité résiduelle prolongée jusqu'à 6 semaines, lorsque le produit reste intact sur des surfaces non poreuses, et 4 semaines contre les fourmis.

Pour éviter le développement d'une résistance chez les populations d'insectes sensibles, mettre en œuvre les recommandations suivantes :

- se conformer aux consignes d'utilisation
- Alternier avec des produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents. Ne pas utiliser de produits contenant des néonicotinoïdes (acétamipride, clothianidine, dinotéfurane, imidaclopride, thiaméthoxame ou autre) en tant que substance active pour le traitement de suivi lorsque la résistance réduit l'efficacité
- Adopter des méthodes de lutte contre les insectes intégrées telles que l'association de méthodes chimiques, physiques et autres mesures de santé publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'utilisation et autres). L'utilisation de produits biocides peut être associée à d'autres mesures sanitaires.
- Vérifier l'efficacité du produit sur le site : si nécessaire, rechercher les causes d'une efficacité réduite pour s'assurer qu'il n'y a pas de résistance ou pour identifier une résistance potentielle.
- Ne pas utiliser dans les zones où une résistance à la substance active est soupçonnée
- Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.
- Éviter l'utilisation continue des produits.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux non ciblés / animaux de compagnie.
- Tenir les personnes non concernées, les enfants et les animaux domestiques à l'écart des zones de traitement pendant l'application et jusqu'à ce que le produit soit sec.
- Ne pas appliquer le produit pendant la consommation/préparation/transformation de denrées alimentaires.
- Ne pas utiliser/appliquer directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, d'eau potable ou de boissons, ni sur des surfaces ou des ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, de l'eau potable, des boissons ou du bétail/des animaux domestiques.
- En fonction du degré de contamination, toujours privilégier l'utilisation de méthodes « non chimiques » (lampes UV, « pièges à mouches » pour les insectes volants, pièges collants pour les insectes rampants) plutôt que les méthodes « chimiques » dans les endroits de consommation, de préparation ou de stockage des aliments. Pour de plus amples informations, consulter les lignes directrices d'analyse des risques et des points critiques pour leur maîtrise (HACCP).
- Mélanger le produit doucement pour éviter la formation de mousse.
- Pour les solutions aqueuses du produit, éviter tout contact avec les surfaces métalliques.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION: En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION: En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver la peau à l'eau. En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: En cas de symptômes, rincer avec de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 36 mois
- Ne pas stocker à proximité des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.
- Protéger contre l'humidité

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

De plus, le produit peut être considéré comme une poussière explosive de catégorie 1. Aucune catégorie ou classe de danger n'est attribuée aux explosions de poussières dans le règlement CLP.

Le produit n'est pas destiné à être mélangé avec d'autres substances, mélanges ou produits.